

COMMUNIQUÉ



Agents autorisés

Membres du conseil d'administration des PPO
Association des emballeurs de pommes du Québec
M^{me} Sophie Perreault, AQDFL
M^{me} Isabelle Demers, Table filière pomme
Entrepôts

Représentants des chaînes

Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
Metro
Sobey's



13 JUILLET 2023

CALENDRIER DES DATES DE MISE EN MARCHÉ – RÉCOLTE 2023

Le 11 juillet 2023, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais ont déterminé le début des dates de mise en marché qui ont pour but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. **Ces dates sont sujettes à révision.** Par contre, le comité ne s'est pas entendu sur la fixation du prix minimum des premières pommes tardives pour la saison 2023, soit Sunrise, Paulared et Lobo.

PRIX DES VARIÉTÉS HÂTIVES : Les membres du comité ont décidé que le prix des variétés hâtives serait flottant.

Mise en marché des pommes • Récolte 2023

AOÛT	9	16	23	30
			Sunrise* Paulared*	Sunrise Paulared
SEPTEMBRE	6	13	20	27
	Sunrise Paulared Ginger Gold*	Sunrise Paulared Ginger Gold Lobo*	Paulared Ginger Gold Lobo McIntosh*	Ginger Gold Lobo McIntosh Gala* Honeycrisp* Spartan* Délicieuse jaune*
OCTOBRE	4	11	18	25
	Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland*	Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland Empire*	Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland Empire Délicieuse rouge* Ambrosia*	Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland Empire Délicieuse rouge Ambrosia

* Quantité limitée

RAPPEL

Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le mercredi.

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter des variétés **SUNRISE** et **PAULARED** perdront des points de démerite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, les PPQ se réservent le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non-respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non autorisés**.

Les pommes produites au Québec sont mises en marché sous la coordination, la surveillance et la direction des Producteurs de pommes du Québec (PPQ) conformément au Règlement sur la mise en marché des pommes du Québec (M-35.1, r. 258).

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

La date du prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais sera déterminée sous peu afin de fixer le prix minimum des pommes tardives pour la saison 2023.

PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS • RÉCOLTE 2022

Décision du comité de prix du 13 juin 2023 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, de maintenir le statu quo sur les prix des variétés tardives déjà établis :

Date	Sunrise, Paulared, Ginger Gold, Lobo, McIntosh, Spartan, Empire, Délicieuse rouge, Délicieuse jaune et autres variétés tardives	Cortland	Gala	Ambrosia	Honeycrisp
	Prix/minot de 42 lb				
À compter du début de l'écoulement	S : 20,00 \$ C : 23,00 \$				
À compter du début de l'écoulement	S : 20,00 \$ C : 23,00 \$	S : 20,00 \$ C : 23,00 \$	S : 23,00 \$ C : 28,00 \$	S : 25,00 \$ C : 28,00 \$	S : 38,00 \$* C : 55,00 \$ JC : 45,00 \$**
À compter du 12 décembre 2022 jusqu'à la fin de la saison 2022-2023		S : 20,00 \$ C : 23,00 \$ JC : 20,00 \$***			
	Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus.				

	<p>SPÉCIFICATIONS POUR LA HONEYCRISP :</p> <ul style="list-style-type: none"> * 38 \$/minot en sac – pommes de calibre 2 ½ (63,5 mm) à 2 ¾ po (70 mm) ou pomme de calibre 72 ou plus petite avec de légers défauts et répondant aux normes POMMES QUALITÉ QUÉBEC. ** 45 \$/minot en cellule : JC : jumbo en cellule : pomme de calibre 56 et plus (3,52 po ou 89,4 mm et plus) ➤ 55 \$/minot en cellule : calibre minimal de la pomme destinée en cellule : 2 ¾ po (70 mm) et inférieur à 3,40 po (86,4 mm) jusqu'au calibre 64 ➤ Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire ➤ Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit <p>SPÉCIFICATIONS POUR LA CORTLAND :</p> <ul style="list-style-type: none"> *** 20 \$/minot en cellule : JC : jumbo en cellule : pomme de calibre 64 et plus (jusqu'au 7 mars 2023)
--	--

S : sac C : cellule

POMPOUCE*				
Destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies (seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala, Empire et Cortland)				
	Prix/minot de 42 lb			
	Paulared	McIntosh, Spartan	Empire, Cortland	Gala
À partir du début de l'écoulement	14,00 \$	14,00 \$	14,00 \$	16,10 \$
* Précision sur la Pompouce : Le prix des pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 ½ po est 30 % plus faible que les pommes en sac.				

POMME DE CATÉGORIE COMMERCIALE

La Convention de mise en marché avec l'AEPQ intègre une catégorie Canada commerciales avec ses critères de qualité établis en vertu de l'annexe A3, avec une fermeté minimum de 10 lb, et ces pommes sont inspectées selon des critères de qualité établis à l'annexe C. Le 29 août 2022, le comité a décidé d'établir le prix minimum à 11 \$/minot et le calibre minimum sera de 2 3/8 pouces. Donc, selon les besoins des chaînes, certaines parties de lots de pommes déclassées seront payées aux producteurs au prix décidé sans coût de manutention.

PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION POUR LA RÉCOLTE 2022

Décision du comité de prix du **14 décembre 2022** des pommes destinées à la transformation.

Date	Pommes à jus standard	Pommes à sauce	Pommes à jus opalescent
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,12 \$/lb ou 5,04 \$/minot de 42 lb	Hâtives 0,18 \$/lb ou 7,56 \$/minot de 42 lb (pour les pommes de fantaisie détournées vers la transformation ou provenant du déclassement)	Hâtives 0,18 \$/lb ou 7,56 \$/minot de 42 lb (pour les pommes de fantaisie détournées vers la transformation ou provenant du déclassement)
À compter du début de la récolte	Tardives 0,12 \$/lb ou 5,04 \$/minot de 42 lb pour les 20 premiers millions de livres*	Tardives 0,20 \$/lb ou 8,40 \$/minot de 42 lb (aux fins d'entreposage) 0,18 \$/lb ou 7,56 \$/minot de 42 lb (pour les pommes provenant du déclassement)	
À compter du 19 décembre 2022	0,12 \$/lb ou 5,04 \$/minot de 42 lb pour les 20 premiers millions de livres*	0,14 \$/lb ou 5,88 \$/minot de 42 lb (pour les pommes provenant du déclassement ou détournées vers la transformation)	

* Le comité de prix se réunira de nouveau afin de réévaluer le prix pour l'excédent si nécessaire.

Les PPQ et les transformateurs demandent que les pommes livrées soient de qualité, sinon le transformateur se réserve le droit de refuser le produit.

Le prochain comité de prix de la pomme destinée à la transformation se tiendra au besoin dans le but de discuter des prix des pommes tardives.

DONNÉES D'ENTREPOSAGE AU 1^{ER} JUILLET 2023

Les [données d'entreposage au 1^{er} juillet 2023](#) sont disponibles sur le site des PPQ.

Jennifer Gagné, conseillère au développement et à la recherche
Les Producteurs de pommes du Québec